



Damery
DANS LA MARNE

Le Damériat

N°64 - JUILLET 2018

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Comité de Rédaction :

D. FORTIER-RÉVOLTE, S. MIGNON,
I. GÉRAUDEL, D. GADRET,
C. PERJESI

Imprimerie :

J.BILLET - DAMERY

BRÈVES

- La commune recherche un nouveau correspondant pour l'Union «janvier 2019», renseignement auprès de la Mairie.
- Un magnifique magasin de fleurs vient d'ouvrir place de l'église, nous lui souhaitons la bienvenue.
- Très prochainement vous allez découvrir dans le parc une nouvelle aire de jeux, cette fois-ci pour les plus petits !

Est-ce que je peux improviser un petit barbecue où je veux sur l'espace public ?

Vous vivez près d'un parc ou d'un îlot de verdure et seriez tenté de vous y installer le temps d'un repas.

Pour pique-niquer pas de souci, par contre si vous souhaitez faire un barbecue en ramenant parpaings et grille, sachez que c'est **INTERDIT**.

Vous pouvez être **VERBALISÉ** pour occupation illégale du domaine public.

Interdictions

- La baignade est interdite au plan d'eau situé à Damery, Halte nautique.
 - Sauter du pont : il y a de gros risques d'accidents dûs à la présence de piliers des anciens ponts.
- La mairie se dégage de toute responsabilité.

D. Fortier

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Grâce à la participation financière de la Caisse des Écoles, les élèves ont, cette année encore, pu profiter d'activités : cours de natation pour les CP/CE1/CE2, canoë pour les CM1, classe de neige pour les CM2.

Tous nos élèves ont bénéficié de cours de sport avec un intervenant spécialisé. Ils ont aussi bravement participé au cross des écoles rurales fin mai à Mardeuil et quelques-uns sont montés sur le podium. Les parents spectateurs sont toujours fidèles au poste pour encourager notre école.

Les actions pédagogiques sont également mises en avant : projet sur l'Amérique avec une sortie au Ranch de Montmirail, projet autour du Moyen Âge avec une sortie à Provins, sorties culturelles (médiathèque de Fleury-la-Rivière, cinéma), rallye lecture, rallye mathématiques et rallye plein air.

Les CM2 ont également visité le collège Côte Legris d'Épernay afin de préparer leur entrée imminente en 6^e.

Toutes ces actions coûtent cher et ne seraient pas possibles sans la participation financière des familles, de la coopérative scolaire, de la caisse des écoles et sans les parents bénévoles qui donnent de leur personne pour récolter de l'argent. Merci à tous ces partenaires.

Et pour finir, nous faisons toujours la collecte de papiers ! Nous avons récupéré 1 575€ cette année. Les palettes à papier sont près du gymnase, n'hésitez pas à les remplir pour la bonne cause.

Si vous souhaitez aider aux manifestations organisées par l'école ou la caisse des écoles, vous serez les bienvenus !

AGENDA

27 Août

Libération de Damery

3 Septembre

Rentrée des classes

27 Septembre

Réunion Enedis Linky

21 Octobre

Course de caisses à savon

23 Octobre

Don du sang

9/10/11 Novembre

Exposition D.H.A.

11 Novembre

Armistice

1/2 Décembre

Journée Solidarité «Roseau»

8/9 Décembre

Soirée de Noël, chants par les enfants (caisse des écoles)

12 Décembre

Après-midi récréative de Noël (comité des fêtes)

15 Décembre

Distribution colis des aînés

31 Décembre

Réveillon du Jour de l'An (comité des fêtes)

Gestion des Espaces Communaux Publics, Espaces Verts et Voiries

La Commune de Damery s'est engagée dans une démarche d'entretien et de gestion des espaces communaux visant à ne plus utiliser de produits phytosanitaires, notamment des herbicides.

Ce qui explique la situation d'aujourd'hui à Damery qui entraîne nombre de réactions de mécontents Dameryats.



Explications :

L'utilisation de produits phytosanitaires, dont les herbicides, constitue une source de pollution importante des eaux souterraines et superficielles. Des diagnostics sur la qualité des eaux souterraines régulièrement établis, notamment par la Région Grand Est et les Agences de l'eau, ont mis en évidence que **la pollution des eaux souterraines par les produits phytosanitaires constitue un facteur de déclassement important de la qualité des ressources en eau et notamment des captages d'eau potable.**

Les pratiques de désherbage des collectivités contribuent à cette pollution. Pour réduire les risques de pollution des eaux, à l'échelle des espaces verts publics ou accueillant du public (mais également dans les sites de production tels que les serres et les pépinières) et atteindre les objectifs fixés par la directive-cadre sur l'eau, **différentes mesures doivent être mises en œuvre.**

Un ensemble de mesures, composantes d'un **programme d'actions**, implique nécessairement la mise en place d'un **plan global d'entretien des espaces**, à l'échelle de la collectivité, adapté aux moyens de celle-ci et aux objectifs de protection des eaux. La réalisation de tels plans s'inscrit en cohérence avec les enjeux des SAGES et la lutte contre les pollutions diffuses sur les captages prioritaires.

Vous connaissez tous les problèmes que nous avons eu avec la station d'eau potable, rue de la guinguette, la nappe phréatique polluée et par les pesticides, et autres produits phytosanitaires, nous obligeant à rechercher une autre ressource en eau potable.

En résumé, cette démarche à laquelle nous avons adhéré permettra de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs... et contribuera à préserver un patrimoine naturel commun d'enjeux majeurs pour le développement du territoire.

D.Fortier

Tarbes

Un appel est lancé à tous ceux qui ont eu la chance de participer à des séjours, soit l'été, soit dès 1963 en classe de neige, à Artigues Sainte-Marie de Campan, via la Caisse des Ecoles.

Tarbes longtemps marraine de Damery, pendant et après la dernière guerre mondiale, possédait un centre de vacances au bord d'un torrent et le mettait à disposition chaque année, des enfants des écoles de Damery. Tarbes, ville généreuse, versait également des subventions.

M^{me} Gelé Marylène, ancienne Dameriate, résidant tout près de Tarbes aimerait que les contacts soient renoués et vous invite, dans la mesure du possible, à déposer en mairie, vos souvenirs, et pourquoi pas vos échanges de cartes postales... photos... Elle compte beaucoup sur votre enthousiasme.

D.Fortier

Cimetière

Comme annoncé précédemment, la procédure pour la reprise des concessions en état d'abandon va être mise en place dès septembre prochain.

Dans un premier temps il s'agit de 31 tombes dans l'ancien cimetière :

- Depuis la section 1 – 2ème division

- Puis section 2 - 2ème division

S'agissant de concessions perpétuelles, il y a obligatoirement recherche dans les états civils de la descendance du concessionnaire.

Tous les affichages seront faits au cimetière et en mairie, plus des affichettes devant chaque tombe. Il appartiendra également à chaque descendant avéré de s'adresser à la commune pour faire valoir ses droits, si nécessaire par exemple s'il s'agit d'une donation. Auquel cas il lui sera notifié l'obligation de procéder aux travaux de remise en état de la sépulture. Mais il aura aussi la possibilité de renoncer à son droit de propriété.

À préciser toutefois que cette procédure ne prendra fin qu'en Mai 2022.

Concernant les sépultures échues, au sol, ou en columbarium ou en cavurnes. « petit caveau »

Pour mémoire une concession peut être renouvelée sans changer le nom du fondateur, même décédé, dans un délai maximum de deux ans après échéance, le tarif sera celui de la date d'échéance et la concession repartira le lendemain de la date du nouveau contrat.

Vous serez régulièrement informés des différentes phases de ces travaux par affichage en mairie et au cimetière.

D.Fortier

TRAVAUX

Les projets de travaux, discutés et amendés par les membres de la commission, après consultations des entreprises, sont présentés pour l'établissement du budget, une nouvelle fois détaillés et définitivement votés.

Ce long processus n'autorise pas des actions immédiates mais répond aux besoins de la démocratie.

Toutefois se poursuivent, les travaux 2017, pour certains ils sont en phase de finalité.

- L'abri bois dans le parc, a pris un certain retard.

- Les toilettes publiques des vestiaires du foot également.

- Le toit et la façade de la maison «Renard» sont terminés, celle-ci n'attend plus que la destination d'un projet d'aménagement intérieur.

- L'église malade par le poids des années voit ses travaux se prolonger, l'intervention des tailleurs de pierres va s'étaler encore toute cette année.

Comme nous le commande la saison, les plantations, la tonte, le désherbage ont repris. Pour être aux normes bio, nous avons acquis un nouvel engin pour venir à bout des mauvaises herbes. Afin de faciliter un bon nombre de petits travaux, nous avons fait l'achat d'une mini pelle mécanique et de sa remorque. Après la fin de l'équipement en éclairages publics, de l'abattage des arbres malades, une partie de l'allée « A. Lecouvreur » sera profilée.

2018 doit voir évoluer notre environnement :

- L'entretien et la réparation de divers chemins sont en cours, ainsi que l'accès aux ateliers municipaux.

- L'aménagement de la place E. Lambert va se poursuivre, une halte pour camping-car et des toilettes publiques seront construites.

- La réinstallation du marché hebdomadaire devrait suivre.

- Les toilettes du sous-sol de la salle des fêtes, en particulier son sol qui est en très mauvais état, le problème étant lié aux tuyauteries d'évacuation.

- L'impossibilité de faire des travaux pendant la période de cantine scolaire nous a contraint à une nouvelle installation en lieu et place des anciens vestiaires des employés. Début des travaux courant septembre.

Il nous faut veiller au bon fonctionnement de la distribution de l'eau potable, avant qu'elle passe sous compétence de la communauté de communes. Pour se faire, un diagnostic de notre réseau va être établi par une société spécialisée. Il en est de même pour le château d'eau, celui-ci nécessitant de sérieuses réparations. Le tout sous contrôle et financement de l'agence de l'eau.

Les rues « P. Curie et celle de la Tannerie » inscrites au budget de la CCPC, pour une réfection complète, EP, EU, voirie, eau, éclairage public, seront mises en chantier avant la fin de l'année.

En dehors des entretiens courants des bâtiments communaux et des espaces verts, nous renouvelons notre confiance à l'ensemble de l'équipe municipale (permanents et sous contrats) pour son investissement sa compétence professionnelle qu'elle met à la disposition de la collectivité, souvent dans des conditions difficiles du fait de sollicitations diverses.

J.C. Guérineau

ASSOCIATIONS

U.S.D.

Inauguration des vestiaires du foot de Damery

Vendredi soir 29 juin en présence de nombreuses personnes qui avaient répondu à l'invitation afin d'inaugurer officiellement les nouveaux vestiaires du foot, Danièle Fortier maire tenait à remercier le président du district et tous les artisans ayant œuvré pour cette réalisation. C'est pour moi un très grand plaisir et une certaine satisfaction car après la création de la salle des sports dans le village avec toutes les commodités que l'on connaît, les vestiaires du foot vétustes faisaient figure de parents pauvres même si l'ambiance toute sportive qui y régnait était sympathique, honnêtement j'étais mal à l'aise vis-à-vis des joueurs de notre équipe Dameriate. Plus sérieusement cette inauguration est le témoignage de la place que tient ce sport pour notre municipalité depuis de nombreuses années. Je préciserai même avant la 2^e guerre Mondiale. J'aimerais rendre un hommage aux très nombreux bénévoles qui se sont impliqués généreusement au sein de l'USD aussi aux bénévoles actuels défenseurs de ce sport national. Je dois remercier le district de la Marne, la région du Grand Est, le département qui nous a attribué des subventions afin de nous permettre la réalisation des locaux et enfin nous lèverons le verre de l'amitié pour célébrer cet événement sportif.

L'union sportive de Damery affiche ses nouvelles ambitions pour la prochaine saison 2018-2019 l'arrivée d'un coach d'expérience ainsi que l'inauguration des nouveaux vestiaires en témoignent avec pour objectif l'accèsion en 1^{er} division départementale. Toute personne intéressée par ce projet sportif, contactez Dominique Dasse au 06-70-24-76-39.

La Nocturne de l'Amicale des Boulistes

Le rendez-vous des amateurs de pétanque en ce samedi 7 juillet a tenu toutes ses promesses. 48 doublettes se sont affrontées par une soirée idéale, qui a vu la victoire d'un Dameriat. Vif succès pour cet énième concours.

Le secrétaire

B.E.V.M.

Le BEVM a une nouvelle fois vécu une belle année sportive La randonnée qui a eu lieu le dimanche 3 juin a connu un franc succès soleil aidant avec pas moins de 205 participants.

Le gala de danse du samedi 3 juin également sur le thème du cinéma. Bravo et merci à tous d'avoir répondu présents.

Marie-Odile GARNIER qui assurait le yoga du mardi soir arrête les cours pour se tourner vers des projets personnels. Nous tenons à la remercier pour son engagement sans faille envers le BEVM au cours de toutes ses années.

Sylvie BALLAN qui assure les cours pour enfants et adultes du lundi prendra le relais avec l'ajout d'un cours supplémentaire adultes.

Les autres cours seront reconduits l'année prochaine avec quelques modifications d'horaires. Nous vous tiendrons informés dès que possible.

Un essai de zumba strong a eu lieu avec Manue le lundi 4 juin, nous avons également reconduit le stage de Bachata Danse Latine le 01 juillet.

Nous avons en projet l'ouverture d'une session marche /marche nordique...

Toutes les bonnes volontés qui souhaitent rejoindre notre équipe dynamique au sein du bureau sont les bienvenues.

Nous restons à votre disposition pour de plus amples informations.

N'hésitez pas à nous rejoindre également sur notre page Facebook BEVM DAMERY

Très bonnes vacances et merci à tous pour votre fidélité au BEVM on se donne rendez-vous en septembre pour une nouvelle année au top de la forme :)

Chœur des Coteaux

Après avoir donné deux concerts au printemps, le premier à Damery le dimanche 15 avril et le second à Chouilly le dimanche 13 mai, les choristes du Chœur des Coteaux, associés à ceux d'Arpège, ont repris le chemin des répétitions.

En effet, ce ne sont pas encore les vacances !

Ils préparent dès maintenant les concerts de Noël car, dès la rentrée de septembre, un gros travail les attend. En effet, en 2019, le Chœur des Coteaux fêtera ses 30 ans et pour fêter l'événement, donnera un concert à Damery en novembre 2019.

La saison 2017/2018 prendra fin le 28 juin et les choristes se retrouveront dès les premiers jours de septembre.

La chorale accueille bien volontiers toute personne qui souhaite la rejoindre pour partager un moment musical agréable. Les répétitions ont lieu le jeudi soir de 20 h à 22 h alternativement à Damery et à Chouilly.

Damery en Fête

L'association «DAMERY en fête» vous propose cette année une grande « course de caisses à savon».

Cette activité ludique consistera à faire concourir dans des temps chronométrés des bolides sans moteur ni pédale que chacun et chacune aura construit soi-même en usant de toute son imagination. Les caisses à savon se doivent d'être rapides, mais avant tout décorées et délirantes. Le pilote généralement déguisé pourra alors prendre le départ en haut d'une rampe de 3 mètres et dévaler les rues pentues du cœur de Damery agrémentées d'obstacles sur près de 500 mètres. D'autres animations viendront accompagner cet événement haut en couleur pour réjouir concurrents et spectateurs : Exposition de camions décorés, buvettes, restauration, musique, ateliers et démonstrations de la champagnisation animés par les vignerons de Damery.

Alors, pas de limite à votre imagination et à vos talents de bricoleur, tous à vos outils pour construire la plus folle et rapide des caisses à savon.

Rendez-vous le dimanche 21 octobre à Damery sur la place de la mairie pour le top départ.

Pour plus d'informations sur l'événement et pour les inscriptions, vous pouvez consulter la page Facebook «Damery en fête», le site internet ou prendre contact par mail dameryenfete@gmail.com

Pour le jour J, nous avons besoin d'aide pour divers stands venez nous rejoindre pour une journée de fête dans votre village !!!

D.H.A.

L'association D.H.A. vous présentera cette année 2 expositions, à l'occasion du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre en 1918, année de la victoire, afin de commémorer nos aînés qui ont combattu pour notre liberté.

La première aura lieu les 20 et 21 octobre, à la salle des fêtes de Venteuil. Il s'agit d'une commémoration en association avec les communes de Venteuil, Fleury-la-Rivière et D.H.A. représentant la commune de Damery, en souvenir de l'offensive allemande arrêtée en juillet 1918, tournant de cette terrible guerre. Pendant ces 2 jours, les Poilus de la Marne seront présents avec campement et artillerie (à Venteuil). Plusieurs manifestations et commémorations auront lieu pendant ces deux journées. Un programme détaillé est en cours d'élaboration, nous ne manquerons pas de vous en faire part.

La deuxième aura lieu à Damery, sur le même thème, le 9 novembre après-midi pour les scolaires, et le 11 novembre dans la salle des fêtes.

Merci aux personnes qui nous ont fait parvenir des documents, concernant notre commune, afin d'enrichir nos archives pour les générations futures.

Si vous avez des documents ou photos de Damery touchant la vie de notre commune, que vous voulez nous confier (en précisant vos coordonnées), ils seront scannés et vous seront rendus rapidement, vous pouvez les déposer au secrétariat de la mairie à l'intention de D.H.A. ou vous adresser à :

Jean-Paul ANSEL : 03-26-58-46-07 / jp-ansel@hotmail.com

Jean-Claude GUERINEAU : 06-19-60-19-49

Gilles LEMAIRE : 03-26-58-45-85

Merci à tous à l'avance.

Pour la consultation de nos archives et des archives municipales (sous réserve), contactez-nous, nous aurons le plaisir de vous recevoir et de vous les présenter.

Si vous voulez devenir membre de D.H.A., nous serons heureux de vous accueillir

Le secrétaire

Jean-Paul ANSEL

Section Locale

La section locale rassemble pour le moment déjà plus de 50 adhérents. Elle remercie les vigneron présents à la pose des raks, cette année plus de 230 ha ont été couverts.

Mobilisation des membres de la section locale pour l'installation de la buvette à l'occasion du rallye des vins de champagne. Journée couronnée de succès par la présence d'un grand nombre de spectateurs et consommateurs.

La station de lavage sort de terre, les travaux sont en bonne voie.

Résidence Le Parc

Le rachat de la Résidence Le Parc (ex Marpa) de Damery...

C'est le 6 mars 1988 que la première pierre de la Résidence Le Parc a été posée dans le parc de l'hôtel de ville de Damery. Le 25 avril dernier, soit trente ans plus tard, la Résidence Le Parc enclenche une nouvelle étape majeure... en effet celle-ci est devenue la propriété de l'association, et donc des 7 communes de l'association (pour mémoire, il s'agit de Cormoyeux, Cumières, Damery, Fleury-la-Rivière, Oeuilly, Romery et Vauciennes).

Nous avons racheté le droit au bail à construction (les murs) à Plurial (ex-Toit-Champenois), le terrain restant la propriété de Damery. Ce projet de rachat a débuté il y a 2 ans... par la négociation entre Plurial, propriétaire du bail à construction, et l'association pour en déterminer l'achat et le prix de ce rachat, pour se terminer ce 25 avril par la signature de l'acte final chez le Notaire de Damery Maître Lamarque (après une longue phase de négociations avec les banques).

Un objectif triple pour ce projet rachat :

- un gain sur nos charges fixes, nous sommes passés de 9 300 € de coût de location mensuelle de l'immeuble à Plurial, à une échéance mensuelle de prêt de 3 800 € soit un gain annuel de 66 000 €

- la résidence ayant du mal à trouver de nouveaux locataires seniors (13 appartements sur 25 sont occupés actuellement par des seniors), l'association offre maintenant ses appartements à des personnes autres que des seniors (3 appartements sont d'ores et déjà loués, et 2 autres vont bientôt l'être), ce qui n'était pas possible avec la convention qui nous liait à Plurial

- l'offre de service s'élargit (et va encore s'élargir) : repas seul, location seule, ou l'ensemble (location, service, repas), ou encore de la location de courte durée notamment pour les saisonniers

Nous sommes maintenant libres de faire comme nous l'entendons, d'autres projets sont en réflexion et seront précisés lors de l'assemblée générale de début juillet.

Vous souhaitez en savoir plus sur la résidence ? voici le site : <http://residence-leparc.pagesperso-orange.fr/marpa/>

Je remercie les maires des communes de l'association et plus particulièrement le Maire de Fleury la Rivière ... Mr Freddy Lecacheur, pour l'aide apportée dans ce dossier de rachat.

*Le Président de l'Association, Ghislain Namur
residence-leparc@wanadoo.fr*

Une rose, un espoir

Ce sont 105 motos le samedi et 85 le dimanche, soit 280 personnes, motards et bénévoles qui se sont mobilisées sur tout le week-end des 28 et 29 avril.

Et c'est le 26 mai qu'était dévoilé le montant du chèque remis à la Ligue contre le cancer de la Marne, soit 28 127 €.

ÉTAT-CIVIL 2018 - 1^{er} semestre

NAISSANCES

17 février à Reims : Maxence Sylvain Dominique MUNIER

7 avril à Reims : Liam Kevin Geoffrey DEVULDER

4 mai à Epernay : Miléna Julia ROMEDENNE

28 juin à Epernay : Anselin André Henri BUCHS

MARIAGE

19 mai à Damery : Océane Marika Gwendoline LAMBERT et David Eric Adolphe DELISSEY

DÉCÈS

10 janvier à Oeuilly : Marguerite Denise Aurélie FILAINE veuve CASTERS

16 janvier à Epernay : Pauline KAPWEILLER épouse THIÉRY

24 février à Cohennoz (Savoie) : Jeannine Marcelle PEREIRA DA PONTE épouse MORET

12 mars à St Martin d'Ablois : Maurice Lucien Emile DIOT

22 mars à Samoëns (Hte Savoie) : Michel Paul Emile WELCHE

9 juin à Reims : Jacques GASTINE

Personnes ayant résidé à Damery

9 mars à Reims : Alexandra ALBARDIER

9 avril à Ay : Michel LECLERE

27 juin à Epernay : Simonne NOMINE veuve BEDOUET



Damery
DANS LA MARNE

Le Dameriat

N°64 - JUILLET 2018

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Comité de Rédaction :

D. FORTIER-RÉVOLTE, S. MIGNON,
I. GÉRAUDEL, D. GADRET, C. PERJESI

Imprimerie :

J. BILLET - DAMERY

Oups !!!

Un oubli d'article a été constaté lors de la parution de notre dernier bulletin du Dameriat. Toutes nos excuses à l'équipe du Comité des Fêtes.

COMITÉ DES FÊTES

Durant ce premier semestre, nous retrouvons nos activités traditionnelles, après la remise du chèque à Roseau d'un montant de plus de 4000€.

C'est le 17 mars que se déroulait le 3^e Carnaval, le temps très inquiétant nous a tout de même permis de faire un petit tour dans Damery, avant le défilé dans la salle des Fêtes afin de déterminer les plus beaux costumes. Nouveauté cette année, ce sont 10 gagnants qui ont été récompensés au lieu de 5 l'an dernier, avec une carte cadeau de 10 €. Tous les enfants sont repartis avec des petits paquets de bonbons. Boissons, crêpes et gaufres, permettaient de patienter en attendant les résultats. Belle journée, malgré le temps maussade.

Le samedi de Pâques, c'était la traditionnelle chasse aux œufs : cette année un grand changement, elle se déroulait dans la cour de l'école maternelle, endroit très intéressant, pour les reliefs du terrain, et surtout l'assurance de ne pas avoir de déjections canines. Toujours beaucoup de plaisir pour les enfants de chercher les gourmandises et pour les parents de partager le verre de l'amitié.

Lors de la fête patronale, c'est à 17h que se déroulait le traditionnel lâcher de ballons ainsi que le goûter pour les enfants du village. Un petit souci au niveau de l'hélium, n'a pas permis à tous les enfants de lâcher leur ballon, mais avec les étiquettes remplies, c'est le lendemain que le reste des ballons a été envoyé. Nous réfléchissons à autre chose pour l'an prochain, car les contraintes administratives deviennent de plus en plus nombreuses, (demande d'autorisation en préfecture, à l'aviation, etc...).

Le 17 Juin c'est la brocante qui se déroulait sous un temps un peu frisquet, mais pas de pluie, les exposants étaient donc là, et les chineurs également. Grâce aux bénévoles qui nous aident tout au long de cette journée, du montage dès 6h du matin, au rangement jusqu'à 20h et que nous remercions (en particulier les pompiers et les boulistes très présents), la buvette et la restauration ont pu se tenir comme chaque année, afin d'assurer notre ressource financière.

Dates à réserver :

2 Décembre : Journée de Solidarité au profit de « Roseau »,

12 Décembre : Après-midi récréatif, pour les enfants avec animation, goûter et friandises.

31 décembre : Organisation de Réveillon.

En 2019 :

30 Mars : Après-midi « Carnaval » pour petits et grands

20 Avril : Chasse à l'œuf

16 Juin : Brocante

Les résultats de l'enquête proposée lors de la dernière parution du Dameriat.

Tout d'abord nous regrettons le peu de retour, environ 50, pour 700 numéros distribués, force est de constater que les Dameriat, disent facilement que rien ne se passe au village, mais semblent ne pas vouloir beaucoup s'investir, même en donnant simplement leur avis ou des idées.

Sont retenus : l'atelier floral, l'atelier cuisine, et sans doute des cours d'anglais.

Les voyages d'une journée avec un spectacle, semblent également intéresser, nous étudions plusieurs projets, pour un coup raisonnable. Dès la rentrée nous vous ferons des propositions pour ces activités.

Nous vous rappelons que vous pouvez toujours disposer d'un prêt de matériel gratuit (avec caution) pour les animations associatives ou vos fêtes personnelles. La liste du matériel et les démarches à faire sont à consulter sur le site du « Comité des Fêtes » ou contacter Alain et Brigitte Herblot au 03 26 58 63 67.

Encore un grand MERCI à toutes les personnes qui tout au long de l'année nous aident (pour une association ou personnellement) lors de nos différentes manifestations, ainsi qu'à la commune de Damery pour son soutien.